Le Cateau Tresors Conseil municipal

Principales délibérations de la séance du 27 juin 2018

<u>Présents</u>: Charles BLANGIS, Aline CHAPEL, Cyril CHAPEL, Serge CHRÉTIEN, Sylvie CLERC, Laurent COULON, Sylvie DECRESSONNIÈRE, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Brigitte GRENIER, Carole HIBOUX, Jacques JANTI, Jean-Claude LEGRAND, Michaëlle LEGRAND, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Isabelle PIÉRARD, Angélique PLAQUIN, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON

<u>Excusés</u>: André BIHANGOU, Jean-Paul BURLION, Françoise CAMPIN, Marie-Thérèse LEMOINE, Joëlle MANESSE, Thierry THÉBERT

Absente : Nadine DRUESNE

Groupe scolaire Langevin - Dotation de soutien à l'Investissement local

Le 5 avril 2018, par délibération, le conseil municipal sollicitait une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour la construction du groupe scolaire Langevin.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une subvention d'un montant de 786 375 € (soit 30% du coût des travaux hors taxe, hors maîtrise d'oeuvre et hors coût des fouilles archéologiques) a été attribuée à la ville du Cateau-Cambrésis.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Thierry Hegay, sous-préfet de l'Arrondissement de Cambrai, pour son soutien sur ce dossier.

Requalification du centre-ville - Obtention de subventions

Dans le cadre des travaux de revitalisation du centre-ville, le conseil municipal avait sollicité - par délibération en date du 26 juin 2017 - de subventions auprès de la Région et du Département.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Région des Hauts-de-France a décidé d'octroyer à la ville du Cateau-Cambrésis une subvention de 572 000 €.

De son côté, le Département, au titre de l'Aide à l'Aménagement de trottoirs le long des routes départementales, devrait participer à hauteur de 85 400 €. Par ailleurs; le conseil départemental prendra à sa charge la réfection de la chaussée RD643. (montant estimatif : 35 000 €)



La première pierre de la nouvelle école Langevin a été posée le 20 juin dernier en présence des élus, de représentants de l'Éducation nationale, de nombreux parents d'élèves et riverains, sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet.

Barème des subventions pour les associations locales participant à la fête communale

Le conseil municipal récompense les efforts consentis par les associations pour le défilé de la fête communale qui se déroulera cette année, le 16 septembre et aura pour thème « les Îles du Monde », selon le barème suivant :

- société avec char et animation sur le thème donné : 500 €
- société de plus de 10 personnes à pied, avec animation sur le thème donné : 250 €
- société de moins de 10 personnes avec animation sur le thème donné : 100 €

Vote: unanimité

Subventions traditionnelles aux associations locales

Le Conseil municipal attribue les subventions suivantes :

Associations locales de loisirs et de sports		Œuvres Sociales	
• Cat Gym	300€	Comité des œuvres sociales	21 500€
• Gym Union	300€	Centre Communal d'Action Sociale	75 000€
 ACFC (coureurs de fond) 	7125€	Amicale des Sapeurs Pompiers	500€
Cyclo Club Catésien	350€	Harmonie Municipale	1805€
 Mawashi Karaté Club 	200€	• Association des Paralysés de France	200€
 Club de Tir Sportif 	400€	Association des Donneurs de sang	400€
AS Badminton Loisirs	300€	bénévoles du Cateau	
 AS Le Sport Citoyen 	400€	Restaurants du Cœur	160€
 AS Jean Rostand 	400€	Association Havre	500€
• AS Lycée	400€	 Fédération nationale des accidentés 	200€
 Local Unique Colombophile 	600€	du travail et handicapés (FNATH)	
 Société de pêche «La Sirène» 	350€	Secours catholique	160€
 Sporting club catésien 		• La croix bleue	120€
 fonctionnement 	7 000 €	Total	100 545 €
 formation jeunes 	5 500 €	Total	100 545 €
 Cité des Jeunes - Basket-Ball 			
- formation	5 500 €		
 fonctionnement 	4 000 €		
- école de basket	1 000 €	Associations Patriotiques	
 Cité des Jeunes - Tennis de table 	1300€	 Association des Anciens Combattants 	610€
• Tennis Club	1000€	 Médaillés militaires 	100€
• Société de chasse Saint-Hubert	120€	 Entr'aide de la légion d'honneur 	60€
• Amat' Academy	200€	 Union des parachutistes 	100€
• La Castellane	1 000€	 Officiers de réserve 	100€
 Alliance des générations 	300€	 Entente des sociétés patriotiques 	100€
• Le Cateau Pétanque	400€	 Sous Officiers de réserve 	100€
Majorettes les étoiles d'argent	500€	 Anciens des forces françaises 	
Catésis Car Club	300€	en Allemagne Autriche	100€
• Club 4x4	350€	Total	1 270 €
• Acro Motos	200€	1000	12/00
• Caramathon	500€		
• Club Aïkido Waza	200€		
• École du Dragon Rouge	1 200€		
• Judo Jujitsu	1 200€	Divers Organismes et Associations	
• Couprie, peintre du Nord	200€	 Le Cateau Expansion 	4940€
• Les Amis du cinéma	380€	 Fédération nationale 	
• Multiform	285€	des commerçants des marchés de France	300€
• Les danseuses du Catésis	200€	 Les Amis du groupe scolaire Herbin 	100€
Total	43 960 €	 Les Petits Mômes de Langevin 	100 €
		• Les Enfants de l'école Curie	100 €
		• Les Amis de l'école Matisse	100 €
		• Les Amis de Wielsbeke	950€
Pour mémoire, des	subventions	• Les Amis de Cave	950€
(traditionnelles) ont déjà	été votées	 Les Amis des Westerburg 	950€
lors du conseil municipal du 5 avril 202	18, pour certaines	Total	8 490 €
	=		

• Zikenstock: 8 000€

Vote : *unanimité*

associations:

• Commanderie de la Chaude Andouille : 1 500€

• Commune Libre du Corbeau : 2 000 €

Association du Marché aux Bestiaux : 1 000 €

Soit **154 115 €**

en subventions annuelles de base auxquelles il convient d'ajouter les coûts induits (chauffage, électricité, surveillance palais des sports et autres, entretien par le personnel des services techniques, minibus à disposition...)

Cession d'une parcelle rue Vendelgies

Le conseil municipal répond favorablement à la demande de la société Sigla Neuf - Groupe Pascal Boulanger souhaitant acquérir, dans le cadre d'un projet de construction de pavillons par un bailleur, une parcelle (section AK n°272) rue de Vendelgies, face à la future résidence Città di Cave.

Il est proposé la somme de 15 600 €, en conformité avec le prix des Domaines.

Vote : unanimité

Règlement général sur la Protection des Données -Adhésion à la convention signée entre la 4C et le CdG59

Dans le cadre de la mise en conformité avec les nouvelles obligations imposées par le Règlement Général de Protection des Données, le Centre de Gestion (CdG59) propose un accompagnement aux collectivités territoriales et établissements publics.

La communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, qui a signé une convention avec le CdG59, propose aux communes membres de bénéficier de ce service.

Le conseil municipal a validé cette proposition.

Vote : unanimité

<u>Concessions temporaires - Projet de gestion</u>

Les premières concessions temporaires (cinquantenaires) octrovées en 1966 et arrivées à expiration en 2016, reviennent de droit à la commune après un délai de 2 ans, soit en 2018.

La commune propose de concéder ces terrains (concessions) pour une durée de 50 ans aux personnes qui en feront la demande.

marbres), ils seront démontés et emmenés en état d'abandon ou vierge) par une entreprise chargée par ailleurs de les dont les tarifs ont été fixés comme suit : remettre à neuf avant de les réinstaller sur les emplacements et à moindre coût.

Dans ce cadre, le conseil municipal a fixé les tarifs de ces caveaux en fonction de leur aménagement, de leur état et de leur superficie :

	2m²	4m²
Caveau avec cuve et couvercle	700€	1200€
Caveau avec cuve et monument en bon état	1 500 €	2 000 €
Caveau avec cuve et monument en très bon état	2 000 €	2 500 €

Plusieurs choix s'offriront aux usagers :

Concernant les caveaux (cuves et/ou - l'acquisition d'une concession à aménager (issue de reprise

- pour 2m² : 200 €

- par mètre carré supplémentaire : 150 €

- l'acquisition d'une concession construite

Il s'agit d'une nouvelle possibilité moins onéreuse pour les citoyens qui le souhaitent.

Vote: unanimité

Acquisition d'un garage - 41 rue de Landrecies

Dans le cadre de son projet de réaménagement du carrefour de l'Hostellerie, la ville s'est positionnée pour acquérir un garage situé 41 rue de Landrecies. Les propriétaires ont accepté la proposition de rachat au prix de 5 600 €.

Le Conseil municipal valide cette acquisition.

Vote: unanimité Convention du LALP

La convention conférant à l'association Prim'Toit la gestion du LALP (Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité) étant arrivée à échéance, le conseil municipal a autorisé la signature d'une nouvelle convention pour 2018 et les années suivantes par tacite reconduction.

Vote: unanimité

Opération «Cueillons la nature»

Le parc régional naturel de l'Avesnois mène une opération «Cueillons la nature» pour sensibiliser les enfants aux thématiques des fruits, de l'alimentation, des patrimoines locaux. L'école Curie s'est montré intéressée par cette action. La ville valide ce projet et sa participation forfaitaire de 400 €

Vote : unanimité

Questions diverses

Solidarité pour Emma : émus – ainsi que de nombreux citoyens - par un article publié dans la Voix du Nord, évoquant le sort de la jeune Emma, Catésienne de 16 ans, souffrant du syndrome de Dravet – une maladie handicapante qui diminue ses capacités, le conseil municipal a décidé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1000 €, pour participer à l'acquisition d'un fauteuil adapté permettant à Emma de continuer à pratiquer des activités en extérieur avec sa famille.

Vote: unanimité

Aménagement de trottoirs - demande de **subvention**: suite aux travaux d'extension de la Maison Familiale Rurale (MFR), la ville va entreprendre la réalisation de trottoirs pour sécuriser la circulation des élèves. A ce titre, la commune sollicite une subvention du Département, au titre des amendes de police, pour cette opération estimée à 20 000 €.

Vote: unanimité



Près d'1h30 de spectacle pour danser et chanter sur les plus grands tubes de l'été!

place du Cat Richez

23H Feu d'artifice

"A nos chers disparus"

au parc Fénelon

par la villa du Cateau-Cambrecis par le villa du Cateau-Cambrecis ainc les commerçants una sédentaires et les commerçants catésiens



BRADERIE

semi-nocturne

Place de Gaulle Rue Gambetta

de 15h â minwit







